

A.S.B.L. « ROI ALBERT 1er »

N° d'entreprise : 461.636.955 – Siège social : Rue de Fize le Marsal, 22 à 4351-HODEIGE

Compte rendu de l'assemblée générale statutaire du 13 mai 2023

- **Administrateurs présents** : C. CAILLET- KLEPPER, M. CAILLET, G. GEORGES, C. KLEPPER, M. KLEPPER, S. KLEPPER, J.-C. LAMOTTE, C. MARZEE-CAILLET, J.-M. MAESEN, A. PELZER, G. SCHOUMACKERS et P. SEPTON.
- **Administrateurs excusés avec procuration** :
- **Administrateurs excusés sans procuration** : R. JAMOUL, L. MARTIN, P. LEMLYN.
- **Membres présents** : R. CARION, R. GIGANDET, G. KNEVELS, F. LAMBOTTE, L. MANCO, C. MEZEN, F. MOXHET, Y. PAES et J.-P. WILQUET.
- **Membres excusés avec procuration** : C. FLEUSTER, S. GALARDINI, J.-L. MATHET, M. NEYNS et L. ROSE.
- **Membres excusés sans procuration** : P. COMANNE, L. DEHOUSSE, C. MAIRY, P. MAIRY et Y. TINEL.
- **Vice-président honoraire excusé** : R. THONON.
- **Membres d'honneur présents** : Hans HOOKER, ancien Superintendant honoraire des cimetières américains accompagné de Mme, Col IMM e.r. F. GERARD.

1. **Mot de bienvenue du président, M. Michel CAILLET aux membres présents et en particulier à M. Hans HOOKER**, ancien Superintendant honoraire des cimetières américains accompagné de Mme, venus des Etats-Unis et en vacances en Belgique.

2. **Hommage et moment de recueillement à la mémoire de notre administrateur et porte-drapeau, M. Joseph SCHMIT, décédé le 22 janvier 2023**

3. **Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 25 juin 2022**
Le procès-verbal de l'AGS du 25 juin 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

4. **Présentation et approbation du rapport moral de l'année 2022 par le secrétaire, M. Alain PELZER**

Voici le relevé des événements, activités et faits marquants qui ont marqué la vie de notre association durant cette année 2022 encore soumise à la vague de contamination du variant omicron du Covid-19 :

- la réunion du président au Cabinet de la Ministre de la Défense concernant l'entretien des 965 plaques commémoratives du carré militaire du Cimetière de Robermont, le 5 février 2022,
- les funérailles de notre administrateur, M. Marcel LETURGER, décédé le 8 mars 2022,
- la cérémonie du 88^{ème} anniversaire de la Mort du Roi Albert 1er, commémorée à la statue équestre du Roi Albert 1er à Liège, a été déplacée à cause du Covid-19, variant « omicron » au 29 mars 2022,
- remise du diplôme de membre d'honneur de l'A.S.B.L. « Roi Albert 1er » au 4^{ème} Bataillon Logistique à Marche-en Famenne, le 10 juin 2022,

- l'assemblée générale statutaire dans le « Chalet intergénérationnel », à Grivegnée- haut, le 25 juin 2022,
- cérémonie au Monument National à la Résistance pour la Fête Nationale, le 21 juillet 2022,
- la commémoration de la Libération de la Ville de Liège à l'Enclos des Fusillés de la Citadelle et à l'Hôtel de Ville de Liège, le 8 septembre 2022,
- cérémonie de l'Armistice au Cimetière de Robermont, le 10 novembre 2021,
- l'envoi le 28 novembre 2022 d'une demande d'un subside exceptionnel (915 €) auprès du Président du Collège Provincial pour atteindre le montant demandé par les Ateliers MENCHIOR pour le remplacement du buste volé du Roi Albert 1^{er}.

- participation de M. Joseph SCHMIT comme Porte-drapeau de l'ASBL « Roi Albert Ier » les :

- 29 mars 2022, pour le 88ème anniversaire de la Mort du Roi Albert Ier à la statue équestre à Liège (date déplacée suite au virus « Omicron »),
- 10 mai 2022, de la Victoire et de la Libération des Camps au Monument National à la Résistance,
- 14 mai 2022, au Fort de Flémalle,
- 14 juillet 2022, pour la Fête Nationale Française au Cimetière de Robermont,
- 15 août 2022, au Fort de Loncin,
- 8 septembre 2022, pour la Libération de la Ville de Liège à la Citadelle et à l'Hôtel de Ville de Liège,
- 23 décembre 2022 à la cérémonie à Grâce-Hollogne.

- participation de M. Jean-Marie MAESEN comme Porte-drapeau provincial de la Fédération Royale des Vétérans et Sympathisants du Roi Albert Ier les :

- 14 juillet 2022, à la Fête Nationale Française au Cimetière de Robermont,
- 21 juillet 2022, au Te Deum à la Cathédrale Saint-Paul pour la Fête Nationale,
- 15 août 2022, à la commémoration de l'explosion du Fort de Loncin,
- 27 août 2022, à la commémoration à Bra-sur-Lienne à la mémoire de Résistants,
- 8 septembre 2022, à la commémoration de la Libération de la Ville de Liège en 1944 par les troupes américaines, à la citadelle et à l'Hôtel de Ville de Liège,
- 10 septembre 2022, au pont-barrage d'Ivoz-Ramet pour commémorer la mort de l'équipage d'un bombardier US
- 7 octobre 2022, à l'inauguration d'une nouvelle plaque commémorative à l'enclos des fusillés de la citadelle de Liège,
- 8 novembre 2022, à la cérémonie de l'Armistice du 11 Novembre au Cimetière de Robermont,
- 11 novembre 2022, au parcours commémoratif des lieux à Visé,
- 15 novembre 2022, au Te Deum à la Cathédrale Saint-Paul,
- 28 novembre 2022, à Vivegnis pour l'enterrement de M. Joseph DREESSEN, Président d'honneur de l'Amicale des Porte-drapeaux,
- 3 décembre 2022, à la cérémonie de Sainte-Barbe au Fort de Tancremont.

Le rapport moral de l'année 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

5. Présentation du rapport du trésorier, M. Marc KLEPPER, pour la comptabilité de l'année 2022

- Au 1 janvier 2022, l'A.S.B.L. « Roi Albert 1^{er} » disposait de 7.190,28 € y compris les 5.929 € de dons dédiés au remplacement du buste volé du Roi Albert 1^{er} au Cimetière de Robermont. Le solde net était donc de 1261,28€.
- Au 31 décembre 2022, l'A.S.B.L. « Roi Albert 1^{er} » disposait de 1.546,87 € en solde net (49 cotisations annuelles de nos membres et les 750 € du subside provincial pour 2022) et 6.029 € de dons pour le buste.
- Nos dépenses en 2022 proviennent de l'achat de gerbes (340 € pour les décès et cérémonies), de fournitures de bureau (295,90 €), de frais bancaires (85 €) et d'impression de bulletins et dossier (381,96 €).
- **Prévision de budget pour 2023** : recettes provenant des cotisations (55 actuellement pour 709 €) et de la subvention annuelle de la Province (750 €), dépenses prévues pour l'achat de gerbes (300 €), timbres et fournitures de bureau (+/- 500 €) et frais bancaires (85 €). Pour le buste, 8.129 € sont en caisse à ce jour.

6. Présentation du rapport du vérificateur aux comptes de l'exercice 2022 et approbation

Le Colonel Honoraire P. COMANNE, vérificateur aux comptes de l'exercice 2022 ne pouvant être présent, le secrétaire donne lecture de son rapport dans lequel il mentionne la parfaite tenue des comptes et propose aux membres de l'assemblée générale de donner décharge au trésorier pour cette comptabilité 2022.

Le rapport du vérificateur aux comptes de l'exercice 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

7. Décharge au trésorier et aux administrateurs

Le rapport du vérificateur aux comptes de l'exercice 2022 étant approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés, ceux-ci acceptent dans la foulée de donner la décharge pour cette comptabilité de l'année 2022 au trésorier et aux administrateurs.

8. Nomination des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2023

Le Colonel Hre P. COMANNE est reconduit dans ses fonctions de vérificateur aux comptes pour l'exercice 2023 et Monsieur Fernand MOXHET accepte, le cas échéant, d'être vérificateur en réserve. A l'unanimité, les membres de l'assemblée générale les acceptent respectivement comme vérificateur effectif et vérificateur suppléant aux comptes de l'année 2023.

9. Cotisation pour 2024

Le pouvoir d'achat actuel déjà fort malmené, le président propose de maintenir le montant de la cotisation pour 2024 au montant minimum de 12 €. La proposition est approuvée.

10. Subsides provinciaux 2022 et 2023

Nous remercions la Province de Liège pour cet appui financier reçu en 2022. La demande de subsides provinciaux pour le fonctionnement de notre association en 2023 sera envoyée au second semestre.

11. Nouveau(x) membre(s) d'honneur et nouveaux administrateurs

- **Nouveau(x) membre(s) d'honneur** : néant en 2023.
- **Nouveaux administrateurs** :

Le Président propose de nommer **Madame Yvette PAES** en remplacement de M. Joseph SCHMIT décédé **et Monsieur Robert CARION**, notre nouveau Porte-Drapeau, comme administrateurs. A l'issue d'un vote à main levée accepté à l'unanimité des membres présents et représentés, **Mme Yvette PAES et M. Robert CARION sont nommés administrateur** et félicités par tous.

12. Présentation du second Vice-Président, M. Jean-Claude LAMOTTE aux côtés de M. Gérard GEORGES

Le président présente le second Vice-Président, M. Jean-Claude LAMOTTE, qui a été accepté à l'unanimité par les administrateurs présents lors de la réunion du conseil d'administration du 7 janvier 2023. M. J.-C. LAMOTTE est également Vice-président du Groupement régional de Liège de la FNC.

13. Renouvellement de mandats d'administrateurs

Les administrateurs suivants sont arrivés en fin de mandat et sont rééligibles pour un nouveau mandat de 6 ans : Christelle CAILLET, Roger JAMOUL, Camille KLEPPER, Col BEM e.r. Marc KLEPPER, Philippe LEMLYN et Gilbert SCHOUMACKERS. A l'issue d'un vote à main levée accepté à l'unanimité des membres présents et représentés, ces 6 candidats sont acceptés comme administrateurs à l'unanimité et félicités pour leur nouvel engagement.

14. Répartition des drapeaux parmi les Porte-drapeaux

Le drapeau provincial de la Fédération Royale des Vétérans et Sympathisants du Roi Albert Ier sera porté par M. Jean-Marie MAESEN.

Le drapeau régional de la Fédération Royale des Vétérans et Sympathisants du Roi Albert Ier sera porté par M. Maurice NEYNS lors des cérémonies de 1914-1918 de notre association, en attendant de nommer un nouveau porte-drapeau.

L'ancien drapeau de la Fraternelle des Anciens Militaires Français de Liège sera porté par M. Robert CARION.

L'autre drapeau (le + récent) des Anciens Militaires Français de Liège sera porté par M. Pierre SEPTON.

15. Débriefing de la cérémonie du 15 février 2023 organisée avec l'association la « Fraternelle Royale des Garnisons des Forts de Liège »

La cérémonie s'est parfaitement déroulée avec la participation des élèves de la 5^{ème} année de l'Institut Saint-Remy qui ont chanté la Brabançonne avec entrain. Nos remerciements aux élèves et à leurs instituteurs !

16. Remplacement du buste volé du Roi Albert Ier au carré militaire du Cimetière de Robermont et situation des dons

Pour rappel, l'accord pour les travaux avait été obtenu en 2022. L'ancien devis avait été porté de 6.400 € à 9.085 € HTVA à cause de l'inflation, de l'augmentation des coûts ... A la demande du président, les Ateliers MENCHIOR ont accepté que ce dernier devis reste valable au-delà de mai 2023. La Ville de Liège a aussi accepté de participer aux coûts pour

un montant de 2.000 € et de prendre à sa charge les frais d'installation du buste (945 € HTVA). Une demande de subside exceptionnel a été envoyée au Collège provincial pour financer le solde manquant (915 €). Vu le délai nécessaire à la réalisation du buste, le président avait commandé les travaux dès le 23 janvier 2023, sans attendre ce subside exceptionnel de la Province de Liège. Le buste devrait être terminé fin mai et l'inauguration devrait encore être organisée dans le courant de ce 1^{er} semestre 2023. Tous les donateurs seront invités à cette inauguration.

A ce jour, nous disposons de 8.129 € en caisse pour le buste mais grâce aux dons conséquents versés par l'A.S.B.L. « Les Cimetières Liégeois » via sa présidente, Madame Chantal MEZEN, au don de Monsieur Hans HOOKER et au solde manquant qui sera versé par la Province, nous posséderons alors une somme de 10.992,85 € pour le remplacement du buste. Un immense merci à tous les généreux donateurs !

A noter que tous les donateurs seront invités à l'inauguration.

17. Entretien des 965 plaques commémoratives du carré militaire du Cimetière de Robermont

Depuis la réunion au Cabinet de la Ministre de la Défense du 5 février 2022, la situation est au point mort. La Ville de Liège fait la sourde oreille à nos demandes.

18. Demande d'un subside exceptionnel pour le Cimetière de Robermont introduite par la Ville de Liège à la Région Wallonne

Dans un courrier de mai 2022 adressé au président, le Bourgmestre de la Ville de Liège annonçait que la Ville allait envoyer une demande de subside exceptionnel pour rénover le grand monument de Robermont et qu'il souhaitait que nous soyons associés au groupe de travail. **Une demande de subside pour la restauration et la valorisation du grand mémorial de Robermont** a été envoyée à la Région Wallonne par le Collège communal de la Ville de Liège le 16 décembre 2022 dans le cadre de l'appel à projet « Valorisation des biens à haute valeur patrimoniale » lancé par la Région Wallonne.

19. Dissolution de la Fraternelle des Anciens Militaires Français de Liège au 31 décembre 2022

La dissolution de la Fraternelle des Anciens Militaires Français de Liège a eu lieu au 31 décembre 2022. Pour pérenniser la mémoire de son dernier Président, Monsieur Marcel LETURGER, il a été décidé de :

- organiser le repas de « La Gamelle » en 2023 avec C. MAIRY (Maître d'œuvre), L. MARTIN et M. CAILLET, date à fixer proche du 11 novembre et choix d'un restaurant à définir. Les détails vous seront communiqués ultérieurement.
- sortir le drapeau de la Fraternelle à chaque fois que cela sera possible.
- associer un membre de la Fraternelle à l'organisation.
- transférer la trésorerie de la Fraternelle des Anciens Militaires Français de Liège à l'A.S.B.L. « Roi Albert 1^{er} » qui l'a reversée pour le financement du nouveau buste du Roi Albert 1^{er} à installer à Robermont.

20. Examens des cérémonies de l'A.S.B.L. « Roi Albert 1^{er} » en 2024 et 2025

En 2024 pour le 90^{ème} anniversaire de la mort du Roi Chevalier : organisation quasi identique à 2023 avec l'envoi d'une demande d'un Représentant de S.M. le Roi.

En 2025 pour le 150^{ème} anniversaire de la naissance du Roi Albert 1er : nous entamerons ce 1^{er} juillet la 2^{ème} phase de sa préparation. Une lettre sera envoyée à tous les intervenants de la 1^{ère} phase pour obtenir leur accord de principe pour l'organisation et/ou la participation de ces personnes et/ou institutions.

Par rapport à l'avant-projet précédemment envoyé aux administrateurs,

la partie académique du 1^{er} jour, soit le 2 avril 2025, se déroulerait comme suit (sous réserve de leur acceptation) :

- . l'organisation à la « La Cité Miroir » et les « Territoires de la Mémoire » de cette partie académique (des conférences dans un amphithéâtre de 400 places et l'installation d'une exposition),
- . 2 conférenciers présentant le règne et la vie d'Albert 1er : le Professeur Christian BEHRENDT pour le point de vue constitutionnel et juridique et le Professeur Vincent DUJARDIN pour le point de vue historique.
- . une exposition sur le règne du Roi Albert 1er, réalisée et montée par le War Heritage Institute.

Le 2^{ème} jour, soit le 3 avril 2025, sera consacré à la grande cérémonie avec l'envoi d'une invitation à S.M. le Roi Philippe et une demande d'un détachement militaire.

21. Bulletins trimestriels, site web et page Facebook

- a. Les bulletins trimestriels sont toujours appréciés.
- b. Notre site Web a du succès et continue à être approvisionné en articles et nouvelles.
- c. Notre page Facebook progresse et a maintenant 246 « followers ».

22. Divers et tour de table

M. CAILLET : demande à J.-P. WILQUET de mettre nos statuts en conformité avec le nouveau Code des Sociétés et Asbl.

G. KNEVELS : signale la cérémonie de commémoration de la Bataille des Casque d'Argent du 12 août 1914 remportée par les Carabiniers-Cyclistes aura lieu à HAELEN le 13 août 2023 de 09.30 h à 11 h.

F. GERARD : félicite le président et les membres de l'A.S.B.L. « Roi Albert 1^{er} » pour leurs initiatives et leur dynamisme, qualités de moins en moins courantes au sein des associations patriotiques.

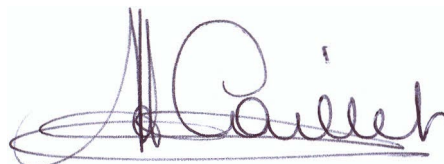
F. MOXHET : informe de l'envoi prochain des invitations à la cérémonie du 15 août au Fort de Loncin qui marquera cette année le 100^{ème} anniversaire de l'inauguration du grand monument du fort.

R. GIGANDET : informe que la cotisation annuelle pour adhérer au Souvenir Français est de 10 € et que l'abonnement à la revue trimestrielle est de 10 € également.

G. SCHOUMACKERS : informe que la Fraternelle Royale des Garnisons des Forts de Liège subsidiera le verre de l'amitié post cérémonie en 2024 (comme elle l'a déjà fait en 2023) au cas où il n'y aurait pas de réception organisée au Palais provincial.

G. GEORGES : propose, à la demande de plusieurs de nos membres impliqués dans d'autres associations patriotiques, de ne plus fixer notre AGS en mai ni en novembre. En réponse, il est convenu que **les prochaines AGS seront programmées en début d'année** pour éviter de trop nombreuses absences de nos membres.

Le Président clôture cette assemblée générale statutaire 2023 en remerciant les membres pour leur participation active et en les invitant à partager le verre de l'amitié.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'M. Caillet', with a horizontal line underneath.

Alain PELZER
Secrétaire

Michel CAILLET
Président

Merci au Secrétaire pour ce PV, toujours très précis.